



## AVIS d'Appel d'Offre # 012/PROC/BF001/FY25

**CARE INTERNATIONAL**, ci-après désigné comme « CARE », est une Organisation humanitaire à but non lucratif et apolitique. Elle est présente au Niger depuis 1974 et au Burkina Faso depuis 2018. Au Burkina, CARE mène différents projets et programmes dans le domaine de la réponse aux urgences, la Sécurité alimentaire et Nutritionnelle, la Gestion de Ressources Naturelles et la Prévention des conflits et le Leadership et Empowerment des Femmes et des Jeunes à travers 8 régions du pays.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de son projet « Réponse humanitaire multisectorielle à la crise humanitaire dans la région de la Boucle du Mouhoun, Burkina Faso » sous financement de l'Agence Autrichienne de Développement (ADA), CARE prévoit la réalisation de travaux de réhabilitation d'une PMH, de deux nouvelles PMH et la réalisation d'un PEA pour faciliter l'accès à l'eau potable par les populations. Le présent appel d'offre s'inscrit dans le cadre de recherche de propositions concurrentielles et de la sélection d'entreprises ou de prestataires pour la réhabilitation d'un forage à Ouahabou dans la commune de Boromo, la réalisation de deux (02) nouvelles PMH dont une (01) au secteur 5 de Dédougou et une (01) à Nouna et, la réalisation et ou transformation d'une (1) PMH en PEA au secteur 3 de Boromo.

La participation à la concurrence s'adresse à toutes les personnes physiques ou morales agréées disposant de l'agrément technique Fn2, U2, U3 a consultées à cet effet pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les dossiers peuvent être retirés gratuitement sur la plateforme de Onef.

Tous les prestataires admissibles, qualifiés et compétents peuvent déposer leurs dossiers sous pli fermé au niveau de l'Administration de CARE sis à Ouaga 2000, Avenue Léopold Sédar SENGHOR, Secteur 54, au plus tard le **13 mai 2025 à 12H 00** avec la mention **REF #012/PROC/BF001/FY25**. Toute enveloppe portant autre mention que celle citée sera rejetée.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez appeler le **+226 25 37 56 62** ou envoyer un courriel à l'adresse [NerAchatNiamey@care.org](mailto:NerAchatNiamey@care.org).

**Nom :** Idriss Leko

**Titre :** DIRECTEUR PAYS PI

**Date :** 22/4/25

**Signature :**



Sini



Soutenu par la

**=** Coopération  
Autrichienne pour  
le Développement

**CARE International  
Niger/Burkina**

**Dossier d'appel d'offre ouvert**

**TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PMH DANS LEVILLAGE DE OUAHABOU,  
REALISATION DE DEUX NOUVELLES PMH AUX SECTEUR 5 DE DEDOUGOU ET A  
NOUNA ET LA REALISATION D'UN PEA AU SECTEUR 3 DE BOROMO**

**REF # 012/PROC/BF001/FY25**

<b>Calendrier</b>	
<b>Émission de l'invitation (appel d'offres restreint)</b>	<b>22/04/2025</b>
<b>Date limite de dépôt de dossier</b>	<b>13/05/2025</b>

## Sommaire

I. PRESENTATION .....	Erreur ! Signet non défini.
1. CARE International.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Objet du présent Appel d'Offre : .....	Erreur ! Signet non défini.
3. Allotissement.....	Erreur ! Signet non défini.
4. Délai d'exécution .....	Erreur ! Signet non défini.
5. Visite de site .....	Erreur ! Signet non défini.
6. Coût de la soumission .....	Erreur ! Signet non défini.
II. DOCUMENTS DE SOUMISSION .....	Erreur ! Signet non défini.
7. Documents d'appel d'offre .....	Erreur ! Signet non défini.
III. PRÉPARATION DES SOUMISSIONS : .....	Erreur ! Signet non défini.
8. Langue de rédaction des soumissions .....	Erreur ! Signet non défini.
9. Documents de soumission .....	Erreur ! Signet non défini.
10. Prix de la soumission et changements de prix.....	Erreur ! Signet non défini.
11. Devises de soumission .....	Erreur ! Signet non défini.
12. Garantie de soumission .....	Erreur ! Signet non défini.
13. Durée de validité des soumissions.....	Erreur ! Signet non défini.
14. Format et signature.....	Erreur ! Signet non défini.
IV. REMISE DES SOUMISSIONS .....	Erreur ! Signet non défini.
15. Soumission et marquage des offres : .....	Erreur ! Signet non défini.
16. Modification et retrait d'offre.....	Erreur ! Signet non défini.
V. OUVERTURE DES PLIS ET ÉVALUATION DES SOUMISSIONS	Erreur ! Signet non défini.
17. Évaluation et comparaison des soumissions .....	Erreur ! Signet non défini.
VI. PASSATION DU CONTRAT .....	Erreur ! Signet non défini.
18. Attribution et notification du contrat.....	Erreur ! Signet non défini.
19. Garantie : .....	Erreur ! Signet non défini.
20. Inspection .....	Erreur ! Signet non défini.
21. Lieu de livraison : .....	Erreur ! Signet non défini.
VII. VII. Avis légal.....	Erreur ! Signet non défini.
22. DISPOSITIONS ANTI-TERRORISTE .....	Erreur ! Signet non défini.
23. DISPOSITIONS ALERTE SUR LA FRAUDE ET LES CONDUITES INCONVENANTES	Erreur ! Signet non défini.

24. DISPOSITIONS SUR LES STUPEFIANTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL..... **Erreur ! Signet non défini.**

VIII. ANNEXE..... **Erreur ! Signet non défini.**

## **I. PRESENTATION**

### **1. CARE International**

**CARE INTERNATIONAL INC**, ci-après désigné comme « CARE », est une Organisation humanitaire à but non lucratif et apolitique. Elle est présente au Burkina depuis 2018. A travers ses différents programmes et projets, CARE intervient dans les domaines de la réponse aux urgences, la Sécurité alimentaire et Nutritionnelle, la Gestion de Ressources Naturelles et la Prévention des conflits et le Leadership et l'autonomisation des Femmes et des Jeunes, les changements climatiques, la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et la santé de la reproduction.

### **2. Objet du présent Appel d'Offre :**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de son projet « *Réponse humanitaire multisectorielle à la crise humanitaire dans la région de la Boucle du Mouhoun, Burkina Faso* » sous financement de l'Agence Autrichienne de Développement (ADA), CARE prévoit la réalisation de travaux de réhabilitation d'une PMH, de deux nouvelles PMH et la réalisation d'un PEA pour faciliter l'accès à l'eau potable par les populations. Le présent appel d'offre s'inscrit dans le cadre de recherche de propositions concurrentielles et de la sélection d'entreprises ou de prestataires pour la réhabilitation d'un forage à Ouahabou dans la commune de Boromo, la réalisation de deux (02) nouvelles PMH dont une (01) au secteur 5 de Dédougou et une (01) à Nouna et, la réalisation et ou transformation d'une (1) PMH en PEA au secteur 3 de Boromo.

La participation à la concurrence s'adresse à toutes les personnes physiques ou morales agréées disposant de l'agrément technique Fn2, U2, U3 a consultées à cet effet pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

### **3. Allotissement**

L'ensemble des travaux est constitué en Trois lots que sont :

*Lot1 : réhabilitation d'une (01) PMH à Ouahabou dans la commune de Boromo ;*

*Lot2 : réalisation de deux (02) nouvelles PMH au secteur 5 de Dédougou et au secteur 5 de Nouna ;*

*Lot 3 : réalisation et ou transformation d'une PMH en PEA au secteur 3 de Boromo.*

### **4. Délai d'exécution**

Le délai d'exécution ne devra pas excéder soixante (60) jours.

### **5. Visite de site**

La visite de site est sous la charge du prestataire et dans le cadre de ce présent appel d'offre la visite est obligatoire avant soumission.

Les personnes à contacter pour la visite de site sont :

- Pour la réhabilitation à Ouahabou : Monsieur TEGUERA artisan réparateur tel :64 68 29 95/  
Abdina membre du comité tel : 74 79 15 83

*En*

- Pour les nouvelles PMH à Dédougou : Mr ZOMBARA tel : 57 16 74 17 ; et à Nouna Monsieur DEME Issouf (70 55 74 15)
- Pour le PEA : Monsieur KABORE Arouna tel :75 87 86 04 à la mairie de Boromo

NB : Une date sera a communiqué par les personnes contacts pour la visite des sites et des fiches de visite seront établies et signées.

## 6. Coût de la soumission

Le/la soumissionnaire prendra en charge tous les frais liés à la préparation et à l'envoi de sa soumission, et CARE, ci-après désigné comme « commanditaire », ne sera en aucun cas responsable de ces frais, quel que soit le déroulement ou l'issue du processus de la soumission.

## II. DOCUMENTS DE SOUMISSION

### 7. Documents d'appel d'offre

Le/la soumissionnaire est tenu d'examiner toutes les instructions, tous les formulaires, toutes les **clauses** et toutes les **spécifications** figurant dans les documents de la soumission d'offres préparés pour la sélection des d'entreprise ou de prestataires agréés. Si le/la soumissionnaire s'abstient de fournir toutes les informations demandées conformément aux documents de soumission ou s'il/elle présente une soumission non conforme à tous égards aux documents de soumission, il/elle le fait à ses propres risques et périls, sa soumission courant alors le risque d'être rejetée.

Les documents de soumission sont les suivants :

- Dossier d'Appel d'Offre (DAO),
- Cadre du devis estimatif
- Bordereau des Prix unitaires ;

## III. PRÉPARATION DES SOUMISSIONS :

### 8. Langue de rédaction des soumissions

La soumission et tous les éléments de correspondance et documents connexes échangés entre les soumissionnaires et le commanditaire devront être rédigés en **français** seulement. Tout document imprimé fourni par le/la soumissionnaire et rédigé dans une autre langue doit être accompagné d'une traduction en français des passages pertinents, auquel cas, dans le cadre de l'interprétation de la soumission, la version en langue française aura préséance. Toute traduction doit être réalisée par un traducteur assermenté en vertu d'un document reconnu et notarié par les tribunaux et le gouvernement du Burkina.

### 9. Documents de soumission

La soumission présentée doit comporter les informations suivantes. Tout manquement pour ce qui est de fournir toutes les informations demandées sous la forme indiquée peut disqualifier le/la soumissionnaire.

L'offre préparée par le soumissionnaire comprendra, une offre technique et une offre financière incluant les exigences suivantes.

- Une lettre d'engagement (voir modèle ci-dessous)
- Les références techniques des cinq dernières années : Le soumissionnaire présentera la liste de ses références techniques des travaux similaires réalisés par lui-même au cours des cinq dernières années en précisant le montant, l'année de réalisation, le nom du client, la source de financement. Il joindra obligatoirement pour chaque marché le PV de réception ou une copie d'attestation de bonne fin ou une copie des pages de garde et de signatures des marchés en cours d'exécution ;
- Les moyens humains : Le soumissionnaire présentera sous forme de tableau la liste du personnel en faisant ressortir l'expérience du personnel clé (conducteurs des travaux, chefs de chantiers) destiné à l'exécution des travaux en fournissant les Curricula Vitae (CV) actualisés et une copie des diplômes et attestations de travail de ce personnel clé avec une attestation de disponibilité. Il faudra aussi joindre **une copie légalisée de la CNIB**

Pour les lots 1 et 2 le personnel devra avoir les profils consignés dans le tableau ci-dessous

Poste	Nombre	Diplôme / spécialité	Années D'expérience minimum dans le domaine des forages	Nombre de projets de nature et complexité similaires
Chef de mission	1	Ingénieur en hydraulique, Génie rural, Génie civil ou équivalent	5 ans	3
Conducteur des travaux	1	Technicien Supérieur d'hydraulique ou équipement rural (diplôme et attestation de travail)	5 ans	3
Chef de chantier	1	Technicien dans le domaine des forages (diplôme et attestation de stage ou certificat de travail)	3 ans	3
Foreur	1	Foreur (attestation de stage ou certificat de travail)	3 ans	2

*lin*

Maçon	2	BEP en maçonnerie (certificat de travail)	3 ans	2
Chef d'équipe développement et pompage	1	Ouvrier spécialisé Niveau minimum BEPC (attestation de stage ou certificat de travail)	3 ans	2

**Pour le lot 3**

Poste	Diplôme / Spécialité	Années d'expérience minimum	Nombre d'expériences similaires au même poste
Directeur des travaux	Ingénieur Génie Civil, Hydraulicien, Génie Rural ou équivalent	5 ans	3
Conducteur des travaux	Technicien Supérieur Génie Civil, de l'Hydraulique et l'Equipement Rural ou équivalent	5 ans	3
Géotechnicien	Ingénieur géotechnicien	5 ans	3
Electromécanicien	Technicien supérieur	3 ans	2
Chef d'équipe topographique	BEP en Topographie en électromécaniques	3 ans	2
01 Chef d'équipe plombier	CAP	3 ans	2
01 Chef d'équipe maçon	CAP	3 ans	2
Chef d'équipe servicing	BEPC minimum	3 ans	2

• Le matériel possédé

Chaque matériel proposé devra être justifié par la copie légalisée de la carte grise authentique pour le matériel roulant ; les reçus d'achat ou une liste notarié sincère (avec liste du matériel en annexe) pour les autres et le soumissionnaire fournira sous forme de tableau la liste des moyens matériels qui seront affectés à la réalisation des travaux, en précisant la date d'acquisition et les justificatifs de leur propriété

Pour le matériel loué

Chaque matériel proposé devra être justifié par une attestation de mise en disposition ou de location et joindre la copie légalisée de la carte grise authentique pour le matériel roulant ; les reçus d'achat ou une liste notarié sincère (avec liste du matériel en annexe) pour les autres.

**Pour le lots 1, le matériel minimum ci-dessous est requis**

Nombre	Description	Spécifications techniques
	<b>SERVICING POUR DEVELOPPEMENT ET POMPAGE</b>	
1	Camion porteur	
1	Compresseur	Pression de service 9-12 bars
1	Groupe électrogène	15 KVA min
1	Pompe immergée	Min 5 m3/h
1	Sonde électrique de niveau 100 m	
1	Seau métallique de 10 litres	
1	Kit d'analyse d'eau (T°, PH, conductivité),	
	<b>MATERIEL DIVERS ET COMMUNICATION</b>	
1	GPS, ordinateur, radio, chronomètre	

**Pour les lots 2, le matériel minimum ci-dessous est requis**

Nombre	Description	Spécifications techniques
1	ATELIER DE FORAGE	Complet
1	Compresseur de forage haute pression	Pression $\geq$ 17 bars
1	Camion d'accompagnement	
1	Camions citernes à eau	Capacité 20.000l minimum
1	Véhicule de liaison	Pic up en bon état
1	Pompe à boue	Bon état de fonctionnement
	<b>SERVICING POUR DEVELOPPEMENT ET POMPAGE</b>	
1	Camion porteur	
1	Compresseur	Pression de service 9-12 bars
1	Groupe électrogène	15 KVA min
1	Pompe immergée	Min 5 m3/h
1	Sonde électrique de niveau 100 m	
1	Seau métallique de 10 litres	

1	Kit d'analyse d'eau (T°, PH, conductivité),	
	<b>MATERIEL DIVERS ET COMMUNICATION</b>	
1	GPS, ordinateur, radio, chronomètre	

**Pour le lot 3**

<b>Nombre minimum requis</b>	<b>Type et caractéristiques du matériel</b>
1	ATELIER DE FORAGE <u>complet</u>
1	Camion benne 8 m <sup>3</sup> minimum
1	Camionnette (servicing) 1 camion, 1 compresseur basse pression (12-16 bars), 1 groupe électrogène de 15 KVA au moins, 1 pompe immergée dont 1 pompe de débit compris entre 3m <sup>3</sup> /h et 8m <sup>3</sup> /h à 90 m, tubes de refoulement sur 300 m et accessoires, 1 Sonde électrique de niveau 100 m de profondeur et une sonde de profondeur de 150 m, 1 kit d'analyse d'eau (T°, PH, NO <sub>3</sub> , conductivité, As), GPS, chronomètre,)
1	Camion Grue Motorisée (3 tonnes à une portée de 20 mètres)
1	Véhicule de liaison type pick-up
1	Bétonnière 350 L minimum
Ensemble	Équipement topographique (une Station Total (T.C) ou un Théolite)
1	Pompe d'épreuve de type électrique (au moins 16 Bars)
1	Tirf fort
1	Aiguille vibrante
1	Groupe électrogène 10 KVA
1	Manomètre > 15 bars

- La méthodologie d'exécution des travaux, l'organisation et la gestion du chantier : Une note sur l'organisation, la méthodologie et la gestion du chantier sera présentée.
- Le planning détaillé de mise en œuvre des travaux : Le soumissionnaire fournira un planning détaillé d'exécution des travaux énumérant clairement la succession des opérations. La période de réalisation des travaux ne saura excéder soixante (60 jours).
- Le devis estimatif et quantitatif ;
- *Offre précisant le prix unitaire Conformément aux spécifications du cadre de bordereau des Prix Unitaires ;*
- *Certificat d'enregistrement au Registre du commerce et du Crédit Mobilier (R.C.C.M.) en copie légalisée : critère éliminatoire*

*Eir*

- *Numéro d'identification Unique (IFU) en copie légalisée : Critère éliminatoire*
- *Certificat de Non-Faillite à jour originale ou copie légalisée : critère éliminatoire*
- *L'Attestation de Situation Fiscale (ASF) relative au marché : Critère Elimatoire*
- *Agreement technique de la catégorie correspondante (FN2, U3, U2) (copies légalisées), critère éliminatoire*

**NB :**

- **L'ABSENCE D'UN DOCUMENT ELIMINATOIRE OU SA NON CONFORMITE ENTRAINE le REJET DU DOSSIER CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS EN VIGUEUR, LES FOURNISSEUR DISPOSANT D'UN IFU SERONT TENUS DE FOURNIR DES FACTURES CERTIFIEES OU AU CAS ECHEANT UNE DEROGATION DES SERVICES COMPETANTS EN CAS D'ADJUDICATION**

**10. Prix de la soumission et changements de prix**

Dans le cadre de la sélection d'un fournisseur et de la signature du contrat de service, le/la soumissionnaire doit clairement indiquer le prix unitaire en chiffre et en toute lettre. En cas de différence entre les montants en chiffres et ceux en lettre, les montants saisis en toute lettre feront foi. Tous les prix unitaires doivent être clairement indiqués dans l'espace prévu à cet effet dans le bordereau de prix. Le/la soumissionnaire doit signer et apposer son tampon officiel sur la grille tarifaire.

**11. Devises de soumission**

Tous les tarifs et montants entrés ainsi que dans les documents, dans les éléments de correspondance et dans le cadre des activités liées au présent appel d'offres, seront exprimés en Francs CFA.

**12. Garantie de soumission**

Aucune caution bancaire n'est exigée dans le cadre du présent DAO mais en cas de demande d'avance de démarrage de travaux, le prestataire est obligé de soumettre une caution bancaire.

**13. Durée de validité des soumissions**

Les soumissions demeureront valides **pendant 90 jours ouvrables** à compter de la date d'ouverture des soumissions indiquée par CARE. Toute soumission dont la durée de validité est inférieure peut être désignée comme non conforme et rejetée par CARE.

Dans certains cas exceptionnels, CARE peut demander aux soumissionnaires de prolonger la durée de validité. Une telle demande et les réponses correspondantes devront être consignées par écrit et envoyées par courrier postal ou électronique. Tout soumissionnaire acceptant une telle demande ne sera ni tenu ni autorisé à modifier son offre.

*Sir*

#### **14. Format et signature**

La soumission initiale devra être signée par le/la soumissionnaire ou par une ou plusieurs personnes dûment autorisées à engager le/la soumissionnaire dans le cadre du contrat. Les pages constituant la proposition financière de la soumission devront être paraphées par la ou les personnes ayant signé la soumission, qui devront également y apposer le tampon de la société.

Toute annotation, tout effacement ou toute correction sera validée uniquement si elle est paraphée par la ou les personnes ont signé l'offre.

Le soumissionnaire devra joindre une lettre d'engagement à son offre. Cette lettre d'engagement devra comporter les éléments suivants (voir modèle en annexe) :

- Bordereau de Prix et Pro-forma Description détaillée des biens proposés
- Garantie
- Délai de livraison
- Date de validité des prix (à cette fin et comme l'indique l'annonce, les prix indiqués devront rester valides pendant 90 jours ouvrables)

#### **IV. REMISE DES SOUMISSIONS**

##### **15. Soumission et marquage des offres :**

1. Le/la soumissionnaire devra soumettre son offre dans un pli fermé adressé à : CARE Burkina, 05 BP 6444 Ouaga 05 - Avenu Léopold Sedar Senghor - Secteur 54, Section F, Lot 38, Parcelle 07 Ouagadougou - Tel : +226 25 37 56 62, au plus tard le **13 mai 2025 à 12h00** avec la mention : **DAO N°012/PROC/BF001/FY23**

Les offres soumises après la date et heures limites ne seront pas acceptées.

Les soumissionnaires doivent signer le formulaire de registre des candidatures à la réception en indiquant le nom de leur société, le numéro de téléphone et la date de soumission.

NB : Un soumissionnaire peut postuler à tous les lots mais CARE se réserve le droit de lui attribuer tout ou partie des lots en fonction de ses critères et de ses besoins.

##### **Format**

La proposition du soumissionnaire doit être composée d'une proposition technique composé d'un original et de trois copies et d'une proposition financière (un original et de trois copies) dans deux plis séparés le tout dans une grande enveloppe.

NB : - Une offre par soumissionnaire

- Pour chaque lot le fournisseur doit faire une proposition technique et financière et les lots doivent être dans des enveloppes séparées avec le numéro du lot mentionné sur l'enveloppe.

- Chaque soumissionnaire ne présentera qu'une offre, à titre individuel ou en tant que groupement d'entreprises. Pour un même lot, un soumissionnaire qui présente plusieurs offres ou qui participe à plusieurs offres sera disqualifié.

#### **16. Modification et retrait d'offre**

Le/la soumissionnaire peut modifier son offre soumise, dans la mesure où l'avis écrit de la modification, de la substitution est reçu par l'administration avant la date limite indiquée pour la remise des soumissions.

L'avis de modification du soumissionnaire doit être préparé, placé dans une enveloppe fermée, marquée et envoyée. Aucune soumission ne peut être modifiée après la date limite de remise des soumissions.

### **V. OUVERTURE DES PLIS ET ÉVALUATION DES SOUMISSIONS**

#### **17. Évaluation et comparaison des soumissions**

Les soumissions jugées substantiellement conformes en vertu des dispositions de la section 7 ci-dessus seront soumises au processus d'évaluation à l'aide des critères ci-dessous.

EVALUATION TECHNICO-FINANCIERE POUR LA REHABILITATION D'UNE PMH DANS LA COMMUNE DE BOROMO (LOT 1), POUR LA REALISATION DE DEUX NOUVELLES PMH DANS LES COMMUNES DE NOUNA ET DEDOUGOU (LOT 2), POUR LA REALISATION D'UN POSTE D'EAU AUTONOME (PEA) DANS LA COMMUNE DE BOROMO (LOT3)

**NB : Toute offre technique de moins de 50% est jugée insatisfaisante et éliminatoire**

<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>	<b>Description</b>	<b>Pondération (%)</b>
<b>Matériel proposé</b>	Chaque matériel proposé devra être justifié par la copie légalisée de la carte grise authentique pour le matériel roulant ; les reçus d'achat ou une liste notarié sincère (avec liste du matériel en annexe) pour les autres et le soumissionnaire fournira sous forme de tableau la liste des moyens matériels qui seront affectés à la réalisation des travaux, en précisant la date d'acquisition et les justificatifs de leur propriété Pour le matériel loué Chaque matériel proposé devra être justifié par une attestation de mise en disposition ou de location et joindre la copie légalisée de la carte grise authentique pour le matériel roulant ; les reçus	<b>20%</b>

*Ei*

	<p>d'achat ou une liste notarié sincère (avec liste du matériel en annexe) pour les autres.</p> <p><b>Si le soumissionnaire fourni le minimum requis dans la liste des matériels pour le lot auquel il a soumissionné, il obtient 5 points, sinon il obtient 1 point</b></p>	
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les moyens humains : Le soumissionnaire présentera sous forme de tableau la liste du personnel en faisant ressortir l'expérience du personnel clé (conducteurs des travaux, chefs de chantiers) destiné à l'exécution des travaux en fournissant les Curricula Vitae (CV) actualisés et une copie des diplômes et attestations de travail de ce personnel clé avec une attestation de disponibilité. <b>Il faudra aussi joindre une copie légalisée de la CNIB.</b></li> </ul> <p><b>Si le soumissionnaire fourni le minimum requis pour le personnel concernant le lot auquel il soumissionne il obtient 5 points, sinon il obtient 1 point</b></p>	20%
Méthodologie et planning	<p>Ici il s'agit de tous les moyens humain, matériel et techniques qui seront utilisés pour la réalisation des différents travaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>La méthodologie d'exécution des travaux, l'organisation et la gestion du chantier :</b> Une note sur l'organisation, la méthodologie et la gestion du chantier sera présentée.</li> <li><b>Le planning détaillé de mise en œuvre des travaux :</b> Le soumissionnaire fournira un planning détaillé d'exécution des travaux énumérant clairement la succession des opérations. La période de réalisation des travaux ne saura excéder soixante (60 jours).</li> </ul> <p><b>Si le soumissionnaire fourni la méthodologie d'exécution et le planning détaillé, il obtient 5 points et s'il ne fournit aucun des 2 il obtient 1 point.</b></p> <p><b>Si le soumissionnaire fourni la méthodologie d'exécution sans le planning détaillé ou vice versa, il obtient la note de 3 points</b></p>	10 %
Expérience antérieure	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les références techniques des cinq dernières années : Le soumissionnaire présentera la liste de ses références techniques des travaux similaires réalisés par lui-même au cours des cinq dernières années en précisant le montant, l'année de réalisation, le nom du client, la source de financement. Il joindra obligatoirement pour chaque marché le PV de réception ou une copie d'attestation de bonne fin ou une copie des pages de garde et de signatures des marchés en cours d'exécution ;</li> </ul> <p><b>- Au moins 3 preuves présentées, il obtient 5 points comme score avec la mention excellente</b></p> <p><b>- 2 preuves présentées, il obtient 4 points comme score avec la mention Bien</b></p>	20 %

*du*

	<p>- 1 preuve présentée, il obtient 2 points comme score avec la mention acceptable.</p> <p>-Aucune preuve présentée, il obtient 1 point comme score avec la mention non conforme (éliminatoire)</p>	
Proposition financière	Tous les points seront attribués à l'offre la moins disante. Les autres offres seront évaluées par pondération et par rapport à l'offre la moins disante	30 %
<b>Total</b>		<b>100 %</b>

CARE INTERNATIONAL INC, évaluera chacune des offres dont elle aura établi, à ce stade de l'évaluation, qu'elle était conforme.

- Pour évaluer une offre, CARE INTERNATIONAL INC n'utilisera que les critères et méthodes définis dans la présente clause à l'exclusion de tous autres critères et méthodes.
- Pour évaluer une offre, CARE INTERNATIONAL INC prendra en compte les éléments ci-après :
  - a. le prix de l'offre, en excluant les sommes provisionnelles et, le cas échéant, les provisions pour imprévus figurant dans le Devis quantitatif et estimatif récapitulatif, mais en ajoutant le montant des travaux en régie, lorsqu'ils sont chiffrés de façon compétitive ;
  - b. les ajustements apportés au prix pour rectifier les erreurs arithmétiques. Si la correction de l'offre entraîne une variation de plus de quinze pour cent (15%) de l'offre initiale, cette offre sera écartée.
  - c. les ajustements du prix imputables aux rabais offerts en application de la clause y afférente le cas échéant ;
  - d. les ajustements calculés de façon appropriée, sur des bases techniques ou financières, résultant de toute autre modification, divergence ou réserve quantifiable ;
  - e. les ajustements résultant de l'utilisation des facteurs d'évaluation additionnels indiqués aux dossiers d'appel d'offres, le cas échéant.
- Une offre est estimée anormalement basse ou élevée, lorsqu'elle est inférieure ou supérieure de plus de 15% à la moyenne du montant prévisionnel de CARE INTERNATIONAL INC et de la moyenne arithmétique des montants toutes taxes comprises corrigés, des offres techniquement conformes affectés de coefficients de pondération qui sont respectivement de 0,6 et de 0,4 soit la formule suivante :
 
$$M = 0,6E + 0,4P$$
 où M = moyenne pondérée du montant prévisionnel et de la moyenne des offres financières ;  
 E = montant prévisionnel

5

P = moyenne des offres financières des soumissionnaires retenus pour l'analyse financière, y compris les offres hors enveloppes ; les offres dont la correction a entraîné une variation de plus de 15% du montant initial ne sont pas pris en compte.

Toute offre financière inférieure à 0,85M est déclarée anormalement basse. Toute offre financière supérieure à 1,15M est déclarée anormalement élevée.

Après application de cette formule, l'offre qui paraît anormalement élevée ou basse est rejetée par la commission d'attribution des marchés.

- CARE INTERNATIONAL INC déterminera si le Candidat choisi pour avoir soumis l'offre conforme évaluée économiquement la plus avantageuse, a la capacité d'exécuter le marché de façon satisfaisante selon les exigences de qualification.
- Cette détermination tiendra compte des capacités techniques et de production du Candidat. Elle sera fondée sur un examen des preuves des qualifications du Candidat que celui-ci aura fournies en application des exigences de qualification, et sur toute autre information que CARE INTERNATIONAL INC jugera nécessaire et adéquate.
- Le Candidat ne pourra se voir attribuer le Marché que si la réponse est affirmative. Dans la négative, son offre sera rejetée et CARE INTERNATIONAL INC examinera la seconde offre évaluée économiquement avantageuse ; puis elle procédera à la même détermination de la capacité de ce Candidat à exécuter le Marché de façon satisfaisante.

**Les offres seront rejetées pour les motifs suivants :**

- Offre non présentée suivant le modèle fourni ;
- Offre ou autre pièce non signée, prix incomplets du Devis estimatif ;
- Si le Candidat remet sous le même nom ou des noms différents plusieurs offres ;
- Si la soumission est déposée après l'heure indiquée à l'avis d'appel d'offre ;
- S'il existe une preuve de collusion entre Candidats ;
- Si le Candidat exige des conditions jugées inacceptables par CARE INTERNATIONAL INC ;
- S'il est démontré que le plan de charge du Candidat ne lui permet pas d'exécuter les travaux dans les conditions présentées dans l'Offre ;
- Si l'un des documents demandés pendant les éclaircissements n'est pas remis.
- CARE INTERNATIONAL INC **peut aussi déclarer infructueux l'appel d'offre si aucune des offres ne satisfait les conditions et prescriptions requises, ou si les prix offerts sont excessifs.**

## VI. PASSATION DU CONTRAT

### 18. Attribution et notification du contrat

CARE conclura un contrat avec le soumissionnaire retenu et lui notifiant que sa soumission a été jugée substantiellement conforme et remplit de façon optimale les facteurs de prix et de performance, sous réserve que le soumissionnaire soit considéré comme apte à conclure le contrat cadre d'achat et à s'acquitter de ses obligations de façon satisfaisante.

### **19. Garantie :**

Le fournisseur garantit que les biens ou matériels à fournir sont neufs, non usagés, qu'il s'agit de modèles actuels et qu'ils répondent aux exigences de CARE.

La garantie demeurera valide pendant la durée indiquée par le fournisseur dans sa soumission et cette période de garantie sera considérée parmi les avantages de la soumission. Elle ne devra en aucun cas être inférieure aux garanties éventuellement prévues par les lois du Burkina Faso.

### **20. Inspection**

CARE aura le droit d'examiner les biens afin de confirmer leur conformité au cahier des charges. L'inspection sera réalisée par un employé affecté par CARE ou par un consultant compétent et renommé sélectionné CARE.

Par la suite, dans le cadre de la relation commerciale établie, si des biens ayant fait l'objet d'une inspection ne sont pas conformes aux spécifications, le commanditaire pourra les rejeter et le soumissionnaire devra les remplacer sans encourir de retard, sauf si l'acheteur, à sa seule discrétion, permet un tel retard.

### **21. Lieu de livraison :**

Le fournisseur sélectionné doit réaliser les travaux suivants :

Lot 1 : travaux de réhabilitation complète d'une PMH

Région	Province	Commune	Village/site	Réalisation
Boucle Mouhoun	du Balé	Boromo	Ouahabou/ Camp Peulh	Réhabilitation complète de la PMH avec reconstruction de la superstructure et de la margelle

### **Lot 2 : travaux de réalisation de deux nouvelles PMH**

Région	Province	Commune	Village/site	Réalisation
Boucle Mouhoun	du Mouhoun	Dédougou	Secteur 5/ zone non lotie	Réalisation d'un forage dont le débit minimum est de 2 m3/h Travaux de développement et d'essai de pompage Pose de pompe de type INDIA MarkII en INOX 305

*lin*

				Construction de superstructure avec abreuvoir
		Kossi	Nouna	Secteur 5
				Réalisation d'un forage dont le débit minimum est de 2 m3/h Travaux de développement et d'essai de pompage Pose de pompe de type INDIA MarkII en INOX 305 Construction de superstructure avec abreuvoir

**Lot 3 : travaux de transformation ou de réalisation d'un PEA solaire avec quatre bornes fontaines**

Région		Province	Commune	Village/site	Réalisation
Boucle Mouhoun	du	Balé	Boromo	Secteur 3	Identification d'une PMH ayant un débit minimum de 5m3/h et ou réalisation d'un forage 6'' de débit supérieur ou égal à 5 m3/h Réalisation des travaux de développement et d'essai de pompage équipement et raccordement du forage avec une électropompe solaire immergée adaptée au débit de et toutes sujétions Construction et raccordement de deux bornes fontaines Pose de conduite de refoulement Pose de conduite de distribution Fourniture et installation d'un château d'eau métallique de 10 m3 avec une hauteur sous cuve de 5m Pose de plaques solaires et équipements nécessaires

**VII. Avis légal**

CARE se réserve le droit de modifier les dates du calendrier.  
 Elle n'est nullement tenue d'accepter l'offre la moins chère et n'est nullement tenu d'accepter une offre quelconque.  
 CARE INTERNATIONAL Niger-Burkina Faso se réserve le droit d'attribuer un ou plusieurs lots à Un fournisseur.

*Signature*

## Normes de fonctionnement éthique

### **22. DISPOSITIONS ANTI-TERRORISTE**

Le/la prestataire certifie qu'il/elle n'a à sa connaissance, procuré et ne procurera sciemment par violation des règles, l'assistance en matériel ou autre ressource à un individu ou organisation qui plaide pour, planifie, soutient, s'engage ou s'est engagé dans un acte de terrorisme. S'il est établi la participation du prestataire à une quelconque activité terroriste, le présent contrat de prestation de service prend immédiatement fin et le/la prestataire n'a droit à aucune prestation, allocation ou indemnité, ni aucun paiement ou avantage ne seraient expressément prévus par le présent contrat.

### **20. DISPOSITIONS ALERTE SUR LA FRAUDE ET LES CONDUITES INCONVENANTES**

Le/la contractant.e a le devoir de veiller à une utilisation honnête et transparente des ressources mises à sa disposition par CARE dans le cadre du présent contrat, s'engage à signaler les cas de fraude, discrimination, exploitation, malversations, harcèlement sexuel, conflit d'intérêt, violation de politiques et toute autre conduite contraire aux codes et valeurs de l'organisation constatée dans la mise en œuvre du présent contrat. A cet effet, CARE a mis en place trois systèmes d'alerte :

Parler au Superviseur approprié ou envoyer un message aux adresses : [Yawo.Douvon@care.org](mailto:Yawo.Douvon@care.org), ou se connecter au site internet <http://www.care.ethicspoint.com>.

Ou appeler gratuitement depuis l'international au 001 503 726 40 63 (des interprètes sont disponibles dans 150 langues).

Les signalements pourront être soumis de manière anonyme et les investigations seront menées dans la plus grande confidentialité possible.

Un poster, à récupérer auprès de CARE, pourra visiblement être affiché dans les locaux afin que tout le personnel, les partenaires d'exécution du présent contrat aient connaissance de ces systèmes d'alerte sur la fraude et les conduites inconvenantes.

### **23. DISPOSITIONS SUR LES STUPEFIANTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL.**

Le fournisseur s'engage à faire une large diffusion des dispositions liées aux stupéfiants sur le lieu du travail et doit s'assurer qu'une copie de la disposition sera remise à tout le personnel du centre.

La disposition doit contenir les éléments ci-dessous :

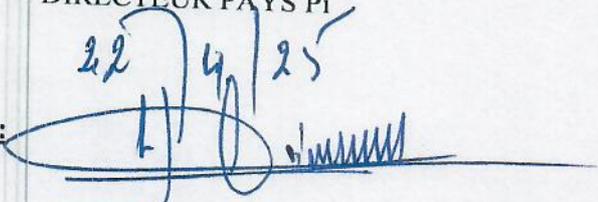
La fabrication, l'achat, la vente ou l'usage des stupéfiants sur le lieu du travail est prohibé.

La nature des sanctions qui seront appliquées à toute personne qui enfreindrait aux dispositions.

**Nom :** Idriss Leko

**Titre :** DIRECTEUR PAYS Pi

**Date :** 22/04/25

**Signature :** 



## AVIS d'Appel d'Offre # 012/PROC/BF001/FY25

**CARE INTERNATIONAL**, ci-après désigné comme « CARE », est une Organisation humanitaire à but non lucratif et apolitique. Elle est présente au Niger depuis 1974 et au Burkina Faso depuis 2018. Au Burkina, CARE mène différents projets et programmes dans le domaine de la réponse aux urgences, la Sécurité alimentaire et Nutritionnelle, la Gestion de Ressources Naturelles et la Prévention des conflits et le Leadership et Empowerment des Femmes et des Jeunes à travers 8 régions du pays.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de son projet « Réponse humanitaire multisectorielle à la crise humanitaire dans la région de la Boucle du Mouhoun, Burkina Faso » sous financement de l'Agence Autrichienne de Développement (ADA), CARE prévoit la réalisation de travaux de réhabilitation d'une PMH, de deux nouvelles PMH et la réalisation d'un PEA pour faciliter l'accès à l'eau potable par les populations. Le présent appel d'offre s'inscrit dans le cadre de recherche de propositions concurrentielles et de la sélection d'entreprises ou de prestataires pour la réhabilitation d'un forage à Ouahabou dans la commune de Boromo, la réalisation de deux (02) nouvelles PMH dont une (01) au secteur 5 de Dédougou et une (01) à Nouna et, la réalisation et ou transformation d'une (1) PMH en PEA au secteur 3 de Boromo.

La participation à la concurrence s'adresse à toutes les personnes physiques ou morales agréées disposant de l'agrément technique Fn2, U2, U3 a consultées à cet effet pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les dossiers peuvent être retirés gratuitement sur la plateforme de Onef.

Tous les prestataires admissibles, qualifiés et compétents peuvent déposer leurs dossiers sous pli fermé au niveau de l'Administration de CARE sis à Ouaga 2000, Avenue Léopold Sédar SENGHOR, Secteur 54, au plus tard le **13 mai 2025 à 12H 00** avec la mention **REF #012/PROC/BF001/FY25**. Toute enveloppe portant autre mention que celle citée sera rejetée.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez appeler le **+226 25 37 56 62** ou envoyer un courriel à l'adresse [NerAchatNiamey@care.org](mailto:NerAchatNiamey@care.org).

**Nom :** Idriss Leko

**Titre :** DIRECTEUR PAYS Pi

**Date :** 22/4/25

**Signature :**

Sin



Soutenu par la

**=** **Coopération  
Autrichienne pour  
le Développement**

**CARE International  
Niger/Burkina**

**Dossier d'appel d'offre ouvert**

**TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PMH DANS LEVILLAGE DE OUAHABOU,  
REALISATION DE DEUX NOUVELLES PMH AUX SECTEUR 5 DE DEDOUGOU ET A  
NOUNA ET LA REALISATION D'UN PEA AU SECTEUR 3 DE BOROMO**

**REF # 012/PROC/BF001/FY25**

<b>Calendrier</b>	
<b>Émission de l'invitation (appel d'offres restreint)</b>	<b>22/04/2025</b>
<b>Date limite de dépôt de dossier</b>	<b>13/05/2025</b>

## Sommaire

I. PRESENTATION .....	Erreur ! Signet non défini.
1. CARE International.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Objet du présent Appel d'Offre : .....	Erreur ! Signet non défini.
3. Allotissement.....	Erreur ! Signet non défini.
4. Délai d'exécution .....	Erreur ! Signet non défini.
5. Visite de site .....	Erreur ! Signet non défini.
6. Coût de la soumission .....	Erreur ! Signet non défini.
II. DOCUMENTS DE SOUMISSION .....	Erreur ! Signet non défini.
7. Documents d'appel d'offre.....	Erreur ! Signet non défini.
III. PRÉPARATION DES SOUMISSIONS : .....	Erreur ! Signet non défini.
8. Langue de rédaction des soumissions .....	Erreur ! Signet non défini.
9. Documents de soumission .....	Erreur ! Signet non défini.
10. Prix de la soumission et changements de prix.....	Erreur ! Signet non défini.
11. Devises de soumission .....	Erreur ! Signet non défini.
12. Garantie de soumission .....	Erreur ! Signet non défini.
13. Durée de validité des soumissions.....	Erreur ! Signet non défini.
14. Format et signature.....	Erreur ! Signet non défini.
IV. REMISE DES SOUMISSIONS .....	Erreur ! Signet non défini.
15. Soumission et marquage des offres : .....	Erreur ! Signet non défini.
16. Modification et retrait d'offre.....	Erreur ! Signet non défini.
V. OUVERTURE DES PLIS ET ÉVALUATION DES SOUMISSIONS	Erreur ! Signet non défini.
17. Évaluation et comparaison des soumissions .....	Erreur ! Signet non défini.
VI. PASSATION DU CONTRAT .....	Erreur ! Signet non défini.
18. Attribution et notification du contrat.....	Erreur ! Signet non défini.
19. Garantie : .....	Erreur ! Signet non défini.
20. Inspection .....	Erreur ! Signet non défini.
21. Lieu de livraison : .....	Erreur ! Signet non défini.
VII. VII. Avis légal.....	Erreur ! Signet non défini.
22. DISPOSITIONS ANTI-TERRORISTE .....	Erreur ! Signet non défini.
23. DISPOSITIONS ALERTE SUR LA FRAUDE ET LES CONDUITES INCONVENANTES	Erreur ! Signet non défini.

24. DISPOSITIONS SUR LES STUPEFIANTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL..... Erreur !  
Signet non défini.

VIII. ANNEXE..... Erreur ! Signet non défini.

## I. PRESENTATION

### 1. CARE International

CARE INTERNATIONAL INC, ci-après désigné comme « CARE », est une Organisation humanitaire à but non lucratif et apolitique. Elle est présente au Burkina depuis 2018. A travers ses différents programmes et projets, CARE intervient dans les domaines de la réponse aux urgences, la Sécurité alimentaire et Nutritionnelle, la Gestion de Ressources Naturelles et la Prévention des conflits et le Leadership et l'autonomisation des Femmes et des Jeunes, les changements climatiques, la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et la santé de la reproduction.

### 2. Objet du présent Appel d'Offre :

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de son projet « *Réponse humanitaire multisectorielle à la crise humanitaire dans la région de la Boucle du Mouhoun, Burkina Faso* » sous financement de l'Agence Autrichienne de Développement (ADA), CARE prévoit la réalisation de travaux de réhabilitation d'une PMH, de deux nouvelles PMH et la réalisation d'un PEA pour faciliter l'accès à l'eau potable par les populations. Le présent appel d'offre s'inscrit dans le cadre de recherche de propositions concurrentielles et de la sélection d'entreprises ou de prestataires pour la réhabilitation d'un forage à Ouahabou dans la commune de Boromo, la réalisation de deux (02) nouvelles PMH dont une (01) au secteur 5 de Dédougou et une (01) à Nouna et, la réalisation et ou transformation d'une (1) PMH en PEA au secteur 3 de Boromo.

La participation à la concurrence s'adresse à toutes les personnes physiques ou morales agréées disposant de l'agrément technique Fn2, U2, U3 a consultées à cet effet pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

### 3. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué en Trois lots que sont :

*Lot1 : réhabilitation d'une (01) PMH à Ouahabou dans la commune de Boromo ;*

*Lot2 : réalisation de deux (02) nouvelles PMH au secteur 5 de Dédougou et au secteur 5 de Nouna ;*

*Lot 3 : réalisation et ou transformation d'une PMH en PEA au secteur 3 de Boromo.*

### 4. Délai d'exécution

Le délai d'exécution ne devra pas excéder soixante (60) jours.

### 5. Visite de site

La visite de site est sous la charge du prestataire et dans le cadre de ce présent appel d'offre la visite et est obligatoire avant soumission.

Les personnes à contacter pour la visite de site sont :

- Pour la réhabilitation à Ouahabou : Monsieur TEGUERA artisan réparateur tel :64 68 29 95/  
Abdina membre du comité tel : 74 79 15 83

- Pour les nouvelles PMH à Dédougou : Mr ZOMBARA tel : 57 16 74 17 ; et à Nouna Monsieur DEME Issouf (70 55 74 15)
- Pour le PEA : Monsieur KABORE Arouna tel :75 87 86 04 à la mairie de Boromo

NB : Une date sera a communiqué par les personnes contacts pour la visite des sites et des fiches de visite seront établies et signées.

## 6. Coût de la soumission

Le/la soumissionnaire prendra en charge tous les frais liés à la préparation et à l'envoi de sa soumission, et CARE, ci-après désigné comme « commanditaire », ne sera en aucun cas responsable de ces frais, quel que soit le déroulement ou l'issue du processus de la soumission.

## II. DOCUMENTS DE SOUMISSION

### 7. Documents d'appel d'offre

Le/la soumissionnaire est tenu d'examiner toutes les instructions, tous les formulaires, toutes les **clauses** et toutes les **spécifications** figurant dans les documents de la soumission d'offres préparés pour la sélection des d'entreprise ou de prestataires agréés. Si le/la soumissionnaire s'abstient de fournir toutes les informations demandées conformément aux documents de soumission ou s'il/elle présente une soumission non conforme à tous égards aux documents de soumission, il/elle le fait à ses propres risques et périls, sa soumission courant alors le risque d'être rejetée.

Les documents de soumission sont les suivants :

- Dossier d'Appel d'Offre (DAO),
- Cadre du devis estimatif
- Bordereau des Prix unitaires ;

## III. PRÉPARATION DES SOUMISSIONS :

### 8. Langue de rédaction des soumissions

La soumission et tous les éléments de correspondance et documents connexes échangés entre les soumissionnaires et le commanditaire devront être rédigés en **français** seulement. Tout document imprimé fourni par le/la soumissionnaire et rédigé dans une autre langue doit être accompagné d'une traduction en français des passages pertinents, auquel cas, dans le cadre de l'interprétation de la soumission, la version en langue française aura préséance. Toute traduction doit être réalisée par un traducteur assermenté en vertu d'un document reconnu et notarié par les tribunaux et le gouvernement du Burkina.

### 9. Documents de soumission

La soumission présentée doit comporter les informations suivantes. Tout manquement pour ce qui est de fournir toutes les informations demandées sous la forme indiquée peut disqualifier le/la soumissionnaire.

L'offre préparée par le soumissionnaire comprendra, une offre technique et une offre financière incluant les exigences suivantes.

- Une lettre d'engagement (voir modèle ci-dessous)
- Les références techniques des cinq dernières années : Le soumissionnaire présentera la liste de ses références techniques des travaux similaires réalisés par lui-même au cours des cinq dernières années en précisant le montant, l'année de réalisation, le nom du client, la source de financement. Il joindra obligatoirement pour chaque marché le PV de réception ou une copie d'attestation de bonne fin ou une copie des pages de garde et de signatures des marchés en cours d'exécution ;
- Les moyens humains : Le soumissionnaire présentera sous forme de tableau la liste du personnel en faisant ressortir l'expérience du personnel clé (conducteurs des travaux, chefs de chantiers) destiné à l'exécution des travaux en fournissant les Curricula Vitae (CV) actualisés et une copie des diplômes et attestations de travail de ce personnel clé avec une attestation de disponibilité. Il faudra aussi joindre **une copie légalisée de la CNIB**

Pour les lots 1 et 2 le personnel devra avoir les profils consignés dans le tableau ci-dessous

Poste	Nombre	Diplôme / spécialité	Années D'expérience minimum dans le domaine des forages	Nombre de projets de nature et complexité similaires
Chef de mission	1	Ingénieur en hydraulique, Génie rural, Génie civil ou équivalent	5 ans	3
Conducteur des travaux	1	Technicien Supérieur d'hydraulique ou équipement rural (diplôme et attestation de travail)	5 ans	3
Chef de chantier	1	Technicien dans le domaine des forages (diplôme et attestation de stage ou certificat de travail)	3 ans	3
Foreur	1	Foreur (attestation de stage ou certificat de travail)	3 ans	2

*lin*

Maçon	2	BEP en maçonnerie (certificat de travail)	3 ans	2
Chef d'équipe développement et pompage	1	Ouvrier spécialisé Niveau minimum BEPC (attestation de stage ou certificat de travail)	3 ans	2

**Pour le lot 3**

Poste	Diplôme / Spécialité	Années d'expérience minimum	Nombre d'expériences similaires au même poste
Directeur des travaux	Ingénieur Génie Civil, Hydraulicien, Génie Rural ou équivalent	5 ans	3
Conducteur des travaux	Technicien Supérieur Génie Civil, de l'Hydraulique et l'Équipement Rural ou équivalent	5 ans	3
Géotechnicien	Ingénieur géotechnicien	5 ans	3
Electromécanicien	Technicien supérieur	3 ans	2
Chef d'équipe topographique	BEP en Topographie en électromécaniques	3 ans	2
01 Chef d'équipe plombier	CAP	3 ans	2
01 Chef d'équipe maçon	CAP	3 ans	2
Chef d'équipe servicing	BEPC minimum	3 ans	2

• Le matériel possédé

Chaque matériel proposé devra être justifié par la copie légalisée de la carte grise authentique pour le matériel roulant ; les reçus d'achat ou une liste notarié sincère (avec liste du matériel en annexe) pour les autres et le soumissionnaire fournira sous forme de tableau la liste des moyens matériels qui seront affectés à la réalisation des travaux, en précisant la date d'acquisition et les justificatifs de leur propriété

Pour le matériel loué

Chaque matériel proposé devra être justifié par une attestation de mise en disposition ou de location et joindre la copie légalisée de la carte grise authentique pour le matériel roulant ; les reçus d'achat ou une liste notarié sincère (avec liste du matériel en annexe) pour les autres.

**Pour le lots 1, le matériel minimum ci-dessous est requis**

Nombre	Description	Spécifications techniques
	<b>SERVICING POUR DEVELOPPEMENT ET POMPAGE</b>	
1	Camion porteur	
1	Compresseur	Pression de service 9-12 bars
1	Groupe électrogène	15 KVA min
1	Pompe immergée	Min 5 m3/h
1	Sonde électrique de niveau 100 m	
1	Seau métallique de 10 litres	
1	Kit d'analyse d'eau (T°, PH, conductivité),	
	<b>MATERIEL DIVERS ET COMMUNICATION</b>	
1	GPS, ordinateur, radio, chronomètre	

**Pour les lots 2, le matériel minimum ci-dessous est requis**

Nombre	Description	Spécifications techniques
1	<b>ATELIER DE FORAGE</b>	Complet
1	Compresseur de forage haute pression	Pression $\geq$ 17 bars
1	Camion d'accompagnement	
1	Camions citernes à eau	Capacité 20.000l minimum
1	Véhicule de liaison	Pic up en bon état
1	Pompe à boue	Bon état de fonctionnement
	<b>SERVICING POUR DEVELOPPEMENT ET POMPAGE</b>	
1	Camion porteur	
1	Compresseur	Pression de service 9-12 bars
1	Groupe électrogène	15 KVA min
1	Pompe immergée	Min 5 m3/h
1	Sonde électrique de niveau 100 m	
1	Seau métallique de 10 litres	

1	Kit d'analyse d'eau (T°, PH, conductivité),	
	<b>MATERIEL DIVERS ET COMMUNICATION</b>	
1	GPS, ordinateur, radio, chronomètre	

**Pour le lot 3**

<b>Nombre minimum requis</b>	<b>Type et caractéristiques du matériel</b>
1	ATELIER DE FORAGE <u>complet</u>
1	Camion benne 8 m <sup>3</sup> minimum
1	Camionnette (servicing) 1 camion, 1 compresseur basse pression (12-16 bars), 1 groupe électrogène de 15 KVA au moins, 1 pompe immergée dont 1 pompe de débit compris entre 3m <sup>3</sup> /h et 8m <sup>3</sup> /h à 90 m, tubes de refoulement sur 300 m et accessoires, 1 Sonde électrique de niveau 100 m de profondeur et une sonde de profondeur de 150 m, 1 kit d'analyse d'eau (T°, PH, NO <sub>3</sub> , conductivité, As), GPS, chronomètre,)
1	Camion Grue Motorisée (3 tonnes à une portée de 20 mètres)
1	Véhicule de liaison type pick-up
1	Bétonnière 350 L minimum
Ensemble	Équipement topographique (une Station Total (T.C) ou un Théolite
1	Pompe d'épreuve de type électrique (au moins 16 Bars)
1	Tirf fort
1	Aiguille vibrante
1	Groupe électrogène 10 KVA
1	Manomètre > 15 bars

- La méthodologie d'exécution des travaux, l'organisation et la gestion du chantier : Une note sur l'organisation, la méthodologie et la gestion du chantier sera présentée.
- Le planning détaillé de mise en œuvre des travaux : Le soumissionnaire fournira un planning détaillé d'exécution des travaux énumérant clairement la succession des opérations. La période de réalisation des travaux ne saura excéder soixante (60 jours).
- Le devis estimatif et quantitatif ;
- *Offre précisant le prix unitaire Conformément aux spécifications du cadre de bordereau des Prix Unitaires ;*
- *Certificat d'enregistrement au Registre du commerce et du Crédit Mobilier (R.C.C.M.) en copie légalisée : critère éliminatoire*

*Eir*

- Numéro d'identification Unique (IFU) en copie légalisée : Critère éliminatoire
- Certificat de Non-Faillite à jour originale ou copie légalisée : critère éliminatoire
- L'Attestation de Situation Fiscale (ASF) relative au marché : Critère Elimatoire
- Agreement technique de la catégorie correspondante (FN2, U3, U2) (copies légalisées), critère éliminatoire

**NB :**

- **L'ABSENCE D'UN DOCUMENT ELIMINATOIRE OU SA NON CONFORMITE ENTRAINE le REJET DU DOSSIER CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS EN VIGUEUR, LES FOURNISSEUR DISPOSANT D'UN IFU SERONT TENUS DE FOURNIR DES FACTURES CERTIFIEES OU AU CAS ECHEANT UNE DEROGATION DES SERVICES COMPETANTS EN CAS D'ADJUDICATION**

**10. Prix de la soumission et changements de prix**

Dans le cadre de la sélection d'un fournisseur et de la signature du contrat de service, le/la soumissionnaire doit clairement indiquer le prix unitaire en chiffre et en toute lettre. En cas de différence entre les montants en chiffres et ceux en lettre, les montants saisis en toute lettre feront foi. Tous les prix unitaires doivent être clairement indiqués dans l'espace prévu à cet effet dans le bordereau de prix. Le/la soumissionnaire doit signer et apposer son tampon officiel sur la grille tarifaire.

**11. Devises de soumission**

Tous les tarifs et montants entrés ainsi que dans les documents, dans les éléments de correspondance et dans le cadre des activités liées au présent appel d'offres, seront exprimés en Francs CFA.

**12. Garantie de soumission**

Aucune caution bancaire n'est exigée dans le cadre du présent DAO mais en cas de demande d'avance de démarrage de travaux, le prestataire est obligé de soumettre une caution bancaire.

**13. Durée de validité des soumissions**

Les soumissions demeureront valides **pendant 90 jours ouvrables** à compter de la date d'ouverture des soumissions indiquée par CARE. Toute soumission dont la durée de validité est inférieure peut être désignée comme non conforme et rejetée par CARE.

Dans certains cas exceptionnels, CARE peut demander aux soumissionnaires de prolonger la durée de validité. Une telle demande et les réponses correspondantes devront être consignées par écrit et envoyées par courrier postal ou électronique. Tout soumissionnaire acceptant une telle demande ne sera ni tenu ni autorisé à modifier son offre.

#### **14. Format et signature**

La soumission initiale devra être signée par le/la soumissionnaire ou par une ou plusieurs personnes dûment autorisées à engager le/la soumissionnaire dans le cadre du contrat. Les pages constituant la proposition financière de la soumission devront être paraphées par la ou les personnes ayant signé la soumission, qui devront également y apposer le tampon de la société.

Toute annotation, tout effacement ou toute correction sera validée uniquement si elle est paraphée par la ou les personnes ont signé l'offre.

Le soumissionnaire devra joindre une lettre d'engagement à son offre. Cette lettre d'engagement devra comporter les éléments suivants (voir modèle en annexe) :

- Bordereau de Prix et Pro-forma Description détaillée des biens proposés
- Garantie
- Délai de livraison
- Date de validité des prix (à cette fin et comme l'indique l'annonce, les prix indiqués devront rester valides pendant 90 jours ouvrables)

#### **IV. REMISE DES SOUMISSIONS**

##### **15. Soumission et marquage des offres :**

1. Le/la soumissionnaire devra soumettre son offre dans un pli fermé adressé à : CARE Burkina, 05 BP 6444 Ouaga 05 - Avenu Léopold Sedar Senghor - Secteur 54, Section F, Lot 38, Parcelle 07 Ouagadougou - Tel : +226 25 37 56 62, au plus tard le **13 mai 2025 à 12h00** avec la mention : **DAO N°012/PROC/BF001/FY23**

Les offres soumises après la date et heures limites ne seront pas acceptées.

Les soumissionnaires doivent signer le formulaire de registre des candidatures à la réception en indiquant le nom de leur société, le numéro de téléphone et la date de soumission.

NB : Un soumissionnaire peut postuler à tous les lots mais CARE se réserve le droit de lui attribuer tout ou partie des lots en fonction de ses critères et de ses besoins.

##### **Format**

La proposition du soumissionnaire doit être composée d'une proposition technique composé d'un original et de trois copies et d'une proposition financière (un original et de trois copies) dans deux plis séparés le tout dans une grande enveloppe.

NB : - Une offre par soumissionnaire

- Pour chaque lot le fournisseur doit faire une proposition technique et financière et les lots doivent être dans des enveloppes séparées avec le numéro du lot mentionné sur l'enveloppe.

*Ein*

- Chaque soumissionnaire ne présentera qu'une offre, à titre individuel ou en tant que groupement d'entreprises. Pour un même lot, un soumissionnaire qui présente plusieurs offres ou qui participe à plusieurs offres sera disqualifié.

### **16. Modification et retrait d'offre**

Le/la soumissionnaire peut modifier son offre soumise, dans la mesure où l'avis écrit de la modification, de la substitution est reçu par l'administration avant la date limite indiquée pour la remise des soumissions.

L'avis de modification du soumissionnaire doit être préparé, placé dans une enveloppe fermée, marquée et envoyée. Aucune soumission ne peut être modifiée après la date limite de remise des soumissions.

## **V. OUVERTURE DES PLIS ET ÉVALUATION DES SOUMISSIONS**

### **17. Évaluation et comparaison des soumissions**

Les soumissions jugées substantiellement conformes en vertu des dispositions de la section 7 ci-dessus seront soumises au processus d'évaluation à l'aide des critères ci-dessous.

EVALUATION TECHNICO-FINANCIERE POUR LA REHABILITATION D'UNE PMH DANS LACOMMUNE DE BOROMO (LOT 1), POUR LA REALISATION DE DEUX NOUVELLES PMH DANS LES COMMUNES DE NOUNA ET DEDOUGOU (LOT 2), POUR LA REALISATION D'UN POSTE D'EAU AUTONOME (PEA) DANS LA COMMUNE DE BOROMO (LOT3)

**NB : Toute offre technique de moins de 50% est jugée insatisfaisante et éliminatoire**

<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>	<b>Description</b>	<b>Pondération (%)</b>
<b>Matériel proposé</b>	<p>Chaque matériel proposé devra être justifié par la copie légalisée de la carte grise authentique pour le matériel roulant ; les reçus d'achat ou une liste notarié sincère (avec liste du matériel en annexe) pour les autres et le soumissionnaire fournira sous forme de tableau la liste des moyens matériels qui seront affectés à la réalisation des travaux, en précisant la date d'acquisition et les justificatifs de leur propriété</p> <p>Pour le matériel loué</p> <p>Chaque matériel proposé devra être justifié par une attestation de mise en disposition ou de location et joindre la copie légalisée de la carte grise authentique pour le matériel roulant ; les reçus</p>	<b>20%</b>

		d'achat ou une liste notarié sincère (avec liste du matériel en annexe) pour les autres. <b>Si le soumissionnaire fourni le minimum requis dans la liste des matériels pour le lot auquel il a soumissionné, il obtient 5 points, sinon il obtient 1 point</b>	
Ressources humaines		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les moyens humains : Le soumissionnaire présentera sous forme de tableau la liste du personnel en faisant ressortir l'expérience du personnel clé (conducteurs des travaux, chefs de chantiers) destiné à l'exécution des travaux en fournissant les Curricula Vitae (CV) actualisés et une copie des diplômes et attestations de travail de ce personnel clé avec une attestation de disponibilité. <b>Il faudra aussi joindre une copie légalisée de la CNIB.</b></li> </ul> <b>Si le soumissionnaire fourni le minimum requis pour le personnel concernant le lot auquel il soumissionne il obtient 5 points, sinon il obtient 1 point</b>	20%
Méthodologie et planning		<p>Ici il s'agit de tous les moyens humain, matériel et techniques qui seront utilisés pour la réalisation des différents travaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>La méthodologie d'exécution des travaux, l'organisation et la gestion du chantier :</b> Une note sur l'organisation, la méthodologie et la gestion du chantier sera présentée.</li> <li><b>Le planning détaillé de mise en œuvre des travaux :</b> Le soumissionnaire fournira un planning détaillé d'exécution des travaux énumérant clairement la succession des opérations. La période de réalisation des travaux ne saura excéder soixante (60 jours).</li> </ul> <p><b>Si le soumissionnaire fourni la méthodologie d'exécution et le planning détaillé, il obtient 5 points et s'il ne fournit aucun des 2 il obtient 1 point.</b> <b>Si le soumissionnaire fourni la méthodologie d'exécution sans le planning détaillé ou vice versa, il obtient la note de 3 points</b></p>	10 %
Expérience antérieure		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les références techniques des cinq dernières années : Le soumissionnaire présentera la liste de ses références techniques des travaux similaires réalisés par lui-même au cours des cinq dernières années en précisant le montant, l'année de réalisation, le nom du client, la source de financement. Il joindra obligatoirement pour chaque marché le PV de réception ou une copie d'attestation de bonne fin ou une copie des pages de garde et de signatures des marchés en cours d'exécution ;</li> </ul> <p><b>- Au moins 3 preuves présentées, il obtient 5 points comme score avec la mention excellente</b></p> <p><b>- 2 preuves présentées, il obtient 4 points comme score avec la mention Bien</b></p>	20 %

	<p>- 1 preuve présentée, il obtient 2 points comme score avec la mention acceptable.</p> <p>-Aucune preuve présentée, il obtient 1 point comme score avec la mention non conforme (éliminatoire)</p>	
Proposition financière	Tous les points seront attribués à l'offre la moins disante. Les autres offres seront évaluées par pondération et par rapport à l'offre la moins disante	30 %
Total		100 %

CARE INTERNATIONAL INC, évaluera chacune des offres dont elle aura établi, à ce stade de l'évaluation, qu'elle était conforme.

- Pour évaluer une offre, CARE INTERNATIONAL INC n'utilisera que les critères et méthodes définis dans la présente clause à l'exclusion de tous autres critères et méthodes.
- Pour évaluer une offre, CARE INTERNATIONAL INC prendra en compte les éléments ci-après :
  - a. le prix de l'offre, en excluant les sommes provisionnelles et, le cas échéant, les provisions pour imprévus figurant dans le Devis quantitatif et estimatif récapitulatif, mais en ajoutant le montant des travaux en régie, lorsqu'ils sont chiffrés de façon compétitive ;
  - b. les ajustements apportés au prix pour rectifier les erreurs arithmétiques. Si la correction de l'offre entraîne une variation de plus de quinze pour cent (15%) de l'offre initiale, cette offre sera écartée.
  - c. les ajustements du prix imputables aux rabais offerts en application de la clause y afférente le cas échéant ;
  - d. les ajustements calculés de façon appropriée, sur des bases techniques ou financières, résultant de toute autre modification, divergence ou réserve quantifiable ;
  - e. les ajustements résultant de l'utilisation des facteurs d'évaluation additionnels indiqués aux dossiers d'appel d'offres, le cas échéant.
- Une offre est estimée anormalement basse ou élevée, lorsqu'elle est inférieure ou supérieure de plus de 15% à la moyenne du montant prévisionnel de CARE INTERNATIONAL INC et de la moyenne arithmétique des montants toutes taxes comprises corrigés, des offres techniquement conformes affectés de coefficients de pondération qui sont respectivement de 0,6 et de 0,4 soit la formule suivante :

$M = 0,6E + 0,4P$  où M = moyenne pondérée du montant prévisionnel et de la moyenne des offres financières ;

E = montant prévisionnel

P = moyenne des offres financières des soumissionnaires retenus pour l'analyse financière, y compris les offres hors enveloppes ; les offres dont la correction a entraîné une variation de plus de 15% du montant initial ne sont pas pris en compte.

Toute offre financière inférieure à 0,85M est déclarée anormalement basse. Toute offre financière supérieure à 1,15M est déclarée anormalement élevée.

Après application de cette formule, l'offre qui paraît anormalement élevée ou basse est rejetée par la commission d'attribution des marchés.

- CARE INTERNATIONAL INC déterminera si le Candidat choisi pour avoir soumis l'offre conforme évaluée économiquement la plus avantageuse, a la capacité d'exécuter le marché de façon satisfaisante selon les exigences de qualification.
- Cette détermination tiendra compte des capacités techniques et de production du Candidat. Elle sera fondée sur un examen des preuves des qualifications du Candidat que celui-ci aura fournies en application des exigences de qualification, et sur toute autre information que CARE INTERNATIONAL INC jugera nécessaire et adéquate.
- Le Candidat ne pourra se voir attribuer le Marché que si la réponse est affirmative. Dans la négative, son offre sera rejetée et CARE INTERNATIONAL INC examinera la seconde offre évaluée économiquement avantageuse ; puis elle procédera à la même détermination de la capacité de ce Candidat à exécuter le Marché de façon satisfaisante.

**Les offres seront rejetées pour les motifs suivants :**

- Offre non présentée suivant le modèle fourni ;
- Offre ou autre pièce non signée, prix incomplets du Devis estimatif ;
- Si le Candidat remet sous le même nom ou des noms différents plusieurs offres ;
- Si la soumission est déposée après l'heure indiquée à l'avis d'appel d'offre ;
- S'il existe une preuve de collusion entre Candidats ;
- Si le Candidat exige des conditions jugées inacceptables par CARE INTERNATIONAL INC ;
- S'il est démontré que le plan de charge du Candidat ne lui permet pas d'exécuter les travaux dans les conditions présentées dans l'Offre ;
- Si l'un des documents demandés pendant les éclaircissements n'est pas remis.
- CARE INTERNATIONAL INC peut aussi déclarer infructueux l'appel d'offre si aucune des offres ne satisfait les conditions et prescriptions requises, ou si les prix offerts sont excessifs.

## VI. PASSATION DU CONTRAT

### 18. Attribution et notification du contrat

CARE conclura un contrat avec le soumissionnaire retenu et lui notifiant que sa soumission a été jugée substantiellement conforme et remplit de façon optimale les facteurs de prix et de performance, sous réserve que le soumissionnaire soit considéré comme apte à conclure le contrat cadre d'achat et à s'acquitter de ses obligations de façon satisfaisante.

### **19. Garantie :**

Le fournisseur garantit que les biens ou matériels à fournir sont neufs, non usagés, qu'il s'agit de modèles actuels et qu'ils répondent aux exigences de CARE.

La garantie demeurera valide pendant la durée indiquée par le fournisseur dans sa soumission et cette période de garantie sera considérée parmi les avantages de la soumission. Elle ne devra en aucun cas être inférieure aux garanties éventuellement prévues par les lois du Burkina Faso.

### **20. Inspection**

CARE aura le droit d'examiner les biens afin de confirmer leur conformité au cahier des charges. L'inspection sera réalisée par un employé affecté par CARE ou par un consultant compétent et renommé sélectionné CARE.

Par la suite, dans le cadre de la relation commerciale établie, si des biens ayant fait l'objet d'une inspection ne sont pas conformes aux spécifications, le commanditaire pourra les rejeter et le soumissionnaire devra les remplacer sans encourir de retard, sauf si l'acheteur, à sa seule discrétion, permet un tel retard.

### **21. Lieu de livraison :**

Le fournisseur sélectionné doit réaliser les travaux suivants :

Lot 1 : travaux de réhabilitation complète d'une PMH

Région	Province	Commune	Village/site	Réalisation
Boucle du Mouhoun	Balé	Boromo	Ouahabou/ Camp Peulh	Réhabilitation complète de la PMH avec reconstruction de la superstructure et de la margelle

### **Lot 2 : travaux de réalisation de deux nouvelles PMH**

Région	Province	Commune	Village/site	Réalisation
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	Dédougou	Secteur 5/ zone non lotie	Réalisation d'un forage dont le débit minimum est de 2 m <sup>3</sup> /h Travaux de développement et d'essai de pompage Pose de pompe de type INDIA MarkII en INOX 305

*Signature*

				Construction de superstructure avec abreuvoir	
		Kossi	Nouna	Secteur 5	Réalisation d'un forage dont le débit minimum est de 2 m <sup>3</sup> /h Travaux de développement et d'essai de pompage Pose de pompe de type INDIA MarkII en INOX 305 Construction de superstructure avec abreuvoir

**Lot 3 : travaux de transformation ou de réalisation d'un PEA solaire avec quatre bornes fontaines**

Région		Province	Commune	Village/site	Réalisation
Boucle Mouhoun	du	Balé	Boromo	Secteur 3	Identification d'une PMH ayant un débit minimum de 5m <sup>3</sup> /h et ou réalisation d'un forage 6'' de débit supérieur ou égal à 5 m <sup>3</sup> /h Réalisation des travaux de développement et d'essai de pompage équipement et raccordement du forage avec une électropompe solaire immergée adaptée au débit de et toutes sujétions Construction et raccordement de deux bornes fontaines Pose de conduite de refoulement Pose de conduite de distribution Fourniture et installation d'un château d'eau métallique de 10 m <sup>3</sup> avec une hauteur sous cuve de 5m Pose de plaques solaires et équipements nécessaires

**VII. Avis légal**

CARE se réserve le droit de modifier les dates du calendrier.

Elle n'est nullement tenue d'accepter l'offre la moins chère et n'est nullement tenu d'accepter une offre quelconque.

CARE INTERNATIONAL Niger-Burkina Faso se réserve le droit d'attribuer un ou plusieurs lots à Un fournisseur.

*lin*

## Normes de fonctionnement éthique

### **22. DISPOSITIONS ANTI-TERRORISTE**

Le/la prestataire certifie qu'il/elle n'a à sa connaissance, procuré et ne procurera sciemment par violation des règles, l'assistance en matériel ou autre ressource à un individu ou organisation qui plaide pour, planifie, soutient, s'engage ou s'est engagé dans un acte de terrorisme.

S'il est établi la participation du prestataire à une quelconque activité terroriste, le présent contrat de prestation de service prend immédiatement fin et le/la prestataire n'a droit à aucune prestation, allocation ou indemnité, ni aucun paiement ou avantage ne seraient expressément prévus par le présent contrat.

### **20. DISPOSITIONS ALERTE SUR LA FRAUDE ET LES CONDUITES INCONVENANTES**

Le/la contractant.e a le devoir de veiller à une utilisation honnête et transparente des ressources mises à sa disposition par CARE dans le cadre du présent contrat, s'engage à signaler les cas de fraude, discrimination, exploitation, malversations, harcèlement sexuel, conflit d'intérêt, violation de politiques et toute autre conduite contraire aux codes et valeurs de l'organisation constatée dans la mise en œuvre du présent contrat. A cet effet, CARE a mis en place trois systèmes d'alerte :

Parler au Superviseur approprié ou envoyer un message aux adresses : [Yawo.Douvon@care.org](mailto:Yawo.Douvon@care.org), ou se connecter au site internet <http://www.care.ethicspoint.com>.

Ou appeler gratuitement depuis l'international au 001 503 726 40 63 (des interprètes sont disponibles dans 150 langues).

Les signalements pourront être soumis de manière anonyme et les investigations seront menées dans la plus grande confidentialité possible.

Un poster, à récupérer auprès de CARE, pourra visiblement être affiché dans les locaux afin que tout le personnel, les partenaires d'exécution du présent contrat aient connaissance de ces systèmes d'alerte sur la fraude et les conduites inconvenantes.

### **23. DISPOSITIONS SUR LES STUPEFIANTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL.**

Le fournisseur s'engage à faire une large diffusion des dispositions liées aux stupéfiants sur le lieu du travail et doit s'assurer qu'une copie de la disposition sera remise à tout le personnel du centre.

La disposition doit contenir les éléments ci-dessous :

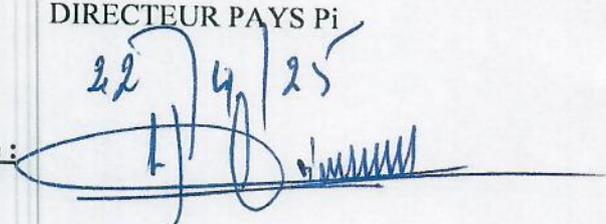
La fabrication, l'achat, la vente ou l'usage des stupéfiants sur le lieu du travail est prohibé.

La nature des sanctions qui seront appliquées à toute personne qui enfreindrait aux dispositions.

**Nom :** Idriss Leko

**Titre :** DIRECTEUR PAYS Pi

**Date :** 22/04/25

**Signature :** 



*Lin*